



Changement de fonction de travail

Par **sam**, le **24/06/2009** à **13:47**

Bonjour,

je suis commerciale dans le transport maritime, l'employeur a dû procéder à un plan de licenciement suite à la perte d'un client important. ds l'organisation prévu le poste de commercial était prévu, or on m'informe que j'aurais à faire accessoirement du commercialet que j'aurais plus à aider à l'exploitation. ma fction ayant été attribué à une autre de mes collègues qui ne devait pas faire parti des restants (donc qui a été repêché en justifiant de mon poste) et à une seconde personne qui elle est à l'exploitation qui devra répondre également à des demandes de cotations. mes resultats à ce poste ont été positif et je considère qu'ils me rétrograde sans aucune raison. ont ils le droit de changer ma fction de la sorte et que stipule la loi du travail ds le cas d'attribution de nouvelle fction? merci